
HAPKIDO

Vie au sein du club de HAPKIDO

⇒ Le HAPKIDO doit être pratiqué sans distinction de race, de religion, d'opinion politique, de sexe ou d'âge ; c'est pourquoi il convient de s'abstenir de toute conversation ayant trait à ces sujets dans l'enceinte du Dojang (lieu d'entraînement) ou des vestiaires.

La tenue du (de la) pratiquant (e)

⇒ La tenue du (de la) pratiquant (e) doit être irréprochable. A savoir :

- le dobok (tenue) propre, la ceinture correctement nouée et ceinte
- Propreté corporelle, ongles courts, cheveux attachés

⇒ Les dobok et ceintures sont strictement réservés à la pratique du HAPKIDO. Le dobok et la ceinture doivent être correctement ajustés. Aussi, le dobok est uniformément de couleur noir et la ceinture de la couleur correspondant au grade du (de la) pratiquant (e) :

⇒ L'absence de bijoux, de quelque sorte que soit, est nécessaire à la sécurité de chacun.

Le comportement du (de la) pratiquant (e)

⇒ Eu égard à l'image de marque du HAPKIDO et du respect de ses pratiquant (e)s ; il est strictement interdit de fumer, de cracher, d'embrasser, de flirter ou de se présenter dans un état éthylique dès lors que l'on revêt le dobok ou que l'on pénètre dans le dojang.

⇒ Il est préférable de ne pas communiquer verbalement pendant les cours. Au besoin, il convient d'appeler l'attention de l'enseignant en levant la main pour se signaler.

⇒ Par respect à l'égard de la discipline et de ceux et celles qui l'enseignent, il convient de saluer :

- À chaque entrée et sortie du dojang
- L'enseignant en début et en fin de cours
- Les assistants à partir du grade de troisième dan, en début et en fin de cours, après le salut à l'enseignant
- son (sa) partenaire au début et à la fin de chaque exercice

⇒ Eu égard à l'éthique et au fonctionnement de l'*Ecole de la Vague Bleue*, il est indispensable de demander l'avis de l'enseignant pour aller s'entraîner dans un club extérieur à celle ci.

Retard et absence

⇒ Le retard est un très grave handicap dans la préparation du (de la) pratiquant(e) tant d'un point de vue physiologique que psychologique ; aussi l'enseignant est la seule personne apte à autoriser l'accès au cours.

⇒ La ponctualité est une marque de respect envers l'enseignant mais aussi envers ses partenaires et le HAPKIDO ; aussi les retards doivent être exceptionnels et dûment motivés. En tout état de cause il convient d'attendre l'autorisation de l'enseignant pour rejoindre les rangs.

⇒ Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'informer les dirigeants et l'enseignant pour s'absenter du cours quelque soit la durée ou la cause de l'absence.

Principe et organisation des passages de grades

⇒ Les passages de grades sanctionnent le niveau de pratique et ont pour but de guider le (la) pratiquant(e) dans sa progression. Ils sont obligatoires pour toutes et tous. Le grade s'exprime par la couleur de la ceinture portée mais surtout par une attitude digne et respectueuse vis à vis d'autrui, de soi même et du HAPKIDO.

⇒ Les temps d'attente entre chaque grade sont indicatifs. En effet, seul l'enseignant est apte à juger de l'opportunité d'une présentation aux passages de grades. La décision s'appuie autant sur des critères techniques que comportementaux ayant trait, notamment, au respect des règles de vie propre à la pratique du HAPKIDO.

⇒ Les passages des grades, en accord avec les principes de l'*Ecole de la Vague Bleue* sont organisés de la façon suivante :

SIGNATURE DE L'ELEVE

SIGNATURE DES PARENTS (SI ELEVE MINEUR)

UNION SPORTIVE DE MELUN

HAPKIDO

- les grades sont délivrés au sein des passages de grades organisés par l'*Ecole de la Vague Bleue*

⇒ Pour des raisons techniques et éthiques, les candidats aux examens fédéraux de ceinture noire se présentent préalablement à un passage de grade spécifique visant à les préparer au mieux.

Organisation du cours

⇒ Il convient, pour des raisons d'organisation, de respecter un ordre de placement à chaque mise en rangs ; aussi la disposition est en fonction du grade et, a grade égal, de l'ancienneté dans celui ci.

⇒ Les débutants (ceintures blanches et jaunes) ne doivent pas hésiter à solliciter les conseils de leur « aînés » et participer au fonctionnement des cours.

⇒ Les ceintures bleues doivent parrainer les débutants jusqu'à la ceinture jaune, les aider à s'intégrer dans le club .

⇒ Les ceintures rouges sont responsables des grades inférieurs, ils doivent les conseiller, les aider sur le plan technique en dehors des heures strictes du cours. Ils doivent participer, dans la mesure du possible, à la vie du club (participation ou encadrement des manifestations, accueil des nouveaux, information).

⇒ Les ceintures noires doivent être les représentants du club ; ils sont potentiellement les assistants des dirigeants et des enseignants. Ils doivent protéger le club de toute querelle et divergence entre ses membres.

⇒ Les ceintures noires se doivent d'être exemplaires. Ils se font respecter par la gentillesse, la probité et la disponibilité.

⇒ Après chaque passage de grade, tout (e) pratiquant (e) doit se préparer au grade supérieur. De même que la ceinture noire doit quant à elle se former à l'encadrement et au jury technique.

L'environnement du HAPKIDO

⇒ Le remboursement de la cotisation pourra être possible, dans le cas d'un déménagement ou d'un problème physique survenu après l'inscription. Une preuve devra être remise au club.

⇒ Il convient de rendre les documents demandés dans les délais impartis et mentionnés sous peine de nullité ou d'élimination.

⇒ Le vol ou toute autre préjudice grave entre les pratiquant(e)s sera sanctionné par l'expulsion et par la poursuite en justice s'il y a lieu.

⇒ Les pratiquant(e) s doivent se préserver de tout dénigrement à l'égard de quiconque et informer les dirigeants lorsqu'ils en apprennent l'existence.

⇒ Le (la) pratiquant(e) doit pouvoir présenter son passeport sportif à tout moment sur la demande des responsables lors de tout événement organisé par le club, la fédération ou l'*Ecole de la Vague Bleue* ou bien, avec son accord.

Comportement des pratiquants et des personnes extérieures

⇒ **Pour des raisons de sécurité mais aussi de sérénité, les parents ou les tuteurs ne peuvent assister aux cours, sauf** au début de la saison. En outre, des cours spéciaux ainsi que les diverses manifestations sont « publiques ».

⇒ Sous réserve de l'autorisation expresse des responsables, toute personne extérieure est admise sur le lieu de pratique. Toutefois, la présentation d'une licence ou de tout autre document officiel peut en conditionner l'accès.

⇒ En cas de contestation, il convient de respecter la procédure prévue par les règlements. Toutes attitudes ou propos irrespectueux pourront entraîner des sanctions à l'égard des contrevenants.

SIGNATURE DE L'ELEVE

SIGNATURE DES PARENTS (SI ELEVE MINEUR)